Le 9 octobre 2024

Procès-verbal de la 1ère réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry tenue le 9 octobre 2024 à 18h45.

PRÉSENCES:

Mme Yasmina Akeb	parent
Mme Nassima Garsha	parent
Mme Souiba Ilham	parent
M. Nasr Eddine Saih	parent
Mme Amélie Basick	enseignante
Mme Annie Pelletier	enseignante
Mme Suzanne Capraro	enseignante
Mme Nathalie Lagacé	enseignante
M. Dave Corcoran	enseignant
Mme Christine Lemay	professionnel
Mme Mireille Vernier	soutien

ABSENTS:

M. Mohamed Azizi	parent
Mme Zohra Ait Ahmed Kaci	parent
Mme Amina Harraf	parent

AUSSI PRÉSENT:

Mme Geneviève Dandurand	directrice
Mme Amel Aida Krim	directrice adjointe

1. ACCUEIL

Madame Akeb souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. PRÉSENCES ET QUORUM

Après avoir constaté le quorum, madame Akeb ouvre la séance à 18:48

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Akeb fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Nassima Gharsa, appuyé par Ilham Souiba et résolu : **QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 juin 2024

Il est proposé par Yasmina Akeb, appuyé par Mireille Vernier, et résolu : **QUE** le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2024 soit adopté tel que déposé. (Annexe 1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 juin 2024

Aucun suivi à faire

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

7. POINTS EN ADOPTION

Élection

Madame Mireille Vernier propose madame Yasmina Akeb au poste de présidence

Madame Ilham Souiba propose madame Nassima Gharsa au poste de viceprésidence

Présidence : élue Vice-Présidence : élue

Secrétaire : Anne Allard est élue par acclamation

8. Point en approbation



Rapport annuel 2023-2024

Madame Dandurand dépose le rapport annuel aux membres.

Il est proposé par Ilham Souiba, secondée par Nassima Gharsa, et résolu : **QUE** le rapport annuel soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Politique des sélections au programme Sport-études

Présentation de la politique de la sélection des élèves au programme Sportétudes Basket St-Ex par la directrice adjointe au programme madame Amel Aïda Krim.

Il est proposé par Suzanne Capraro, secondée par Mireille Vernier, et résolu : **QUE** la politique des sélections au programme Sport-études soit approuvée tel que déposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. INFORMATION

9.1 MOT DU REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES

Il n'y a pas aucun représentant de nommé encore, les élections pour le CGE devraient se faire d'ici la rencontre du conseil d'établissement du mois de novembre 2024.

9.2 MOT D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Nassr Eddine Saih, le représentant de notre école a reçu l'information que la 1^{re} rencontre aura lieu le 21 octobre 2024.

9.3 MOT D'UN REPRÉSENTANT EHDAA

Nous n'avons pas de représentant à ce comité.

9.4 MOT D'UN REPRÉSENTANT AESCSSPI

Le représentant n'est pas encore nommé.

9.5 MOT DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun représentant présent.

9.6 MOT DE LA DIRECTION

Règle de régie interne :

Madame Dandurand la directrice, informe les membres qu'une rencontre avec la présidente aura lieu sous peu pour réviser les règles de régie interne et que le document sera présenté au conseil lors d'une prochaine rencontre.

Code d'éthique du CSSPÎ:

Le code d'éthique du CSSPÎ a été envoyé aux membres du conseil d'établissement, la directrice demande aux membres de le lire attentivement.

Sortie éducative : Procédures et approbations

Les sorties seront envoyées par courriel chaque semaine, sauf lorsqu'il y aura une rencontre en présence dans la semaine, l'approbation dans ce cas se fera en présence.

La présidente suggère que les membres parents répondent à tous pour donner leur accord.

Calendrier des rencontres :

7 rencontres seront prévues pour l'année 2024-2025, incluant celle de ce soir.

4 novembre 2024, 10 décembre 2024, 28 janvier 2025, 8 avril 2025, 20 mai 2025, 17 juin 2025

La rencontre du 28 janvier sera à distance, pour les rencontres du 10 décembre et du 8 avril, nous aviserons selon la température.

Formation obligatoire des membres :

Les formations devront être complétées pour le 10 décembre et un courriel de confirmation devra être envoyé à la présidente lorsque le membre aura complété ses formations.

1	n	CO	RR	FS	PΩ	ИD	ΔΝ	ICE
	\ J _		\mathbf{r}		г.,		\rightarrow	

Aucune correspondance

11. DIVERS

Règlementation sur les cellulaires, les enseignants aimeraient savoir comment les parents de nos élèves se positionnent face à cette politique. La directrice avise que nous en reparlerons dans le courant de l'année après avoir fait le tour de diverses pistes de solution.

12. CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yasmina Akeb et secondé par Suzanne Capraro

QUE l'assemblée soit levée à 19:49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente	La directrice
Yasmina Akeb	Geneviève Dandurand